

Cahier de la rentrée

École de la Forêt
2024-2025



École de la Forêt



Soyez prêts !

Dans le cahier de la rentrée, vous trouverez toutes les informations nécessaires pour bien débuter la prochaine année scolaire.



Le 4 juillet 2024

Chers parents, chers tuteurs

Ce cahier se veut le répertoire de base pour toutes les informations nécessaires afin de préparer la rentrée scolaire 2024-2025, telles que :

- Les règles de vie;
- Les frais scolaires;
- Les cahiers d'apprentissages requis;
- La liste des articles scolaires;
- Le calendrier scolaire.

Il est important de prendre le temps de faire une bonne lecture de ce document. Vous pourrez imprimer les parties importantes lors du magasinage de la rentrée.

Comme il n'y a pas d'agenda d'élèves, il est donc important de conserver précieusement cette documentation. Tous les autres règlements ou recommandations seront écrits et conservés sur notre site web.

Salutations,

Isabelle Lowe, directrice

Anne-Marie de Maupeou, directrice adjointe

Direction de l'école

Liste des effets scolaires et des cahiers d'apprentissage 24-25

Vous trouverez en fin de document ces deux listes essentielles. Veuillez vous assurer que les achats soient faits pour la rentrée. Nous vous invitons à porter une attention particulière à la liste des effets scolaires, car les détails y sont importants.

Début des classes du préscolaire

Pour les enfants du préscolaire, une entrée progressive est prévue selon l'horaire que vous recevrez par courriel. Les parents du préscolaire recevront un autre envoi avant la rentrée.

Début des classes du primaire

L'école ouvrira ses portes le jeudi 29 août 2024. La rentrée se fera de la même façon que les dernières années soit sous forme de blocs, pour assurer le bon déroulement de la première journée. Vous aurez plus de détails quelques jours avant la rentrée.

Période estivale

L'administration sera fermée du 20 juillet au 2 août 2024 inclusivement.

Le centre de services scolaire sera fermé à partir du 22 juillet jusqu'au 2 août 2024 inclusivement ainsi que tous les vendredis du mois de juillet 2024.

Pour nous joindre

Notre numéro de téléphone est le 819-503-8815.

Madame Isabelle Lowe, directrice	Poste 834 701
Madame Anne-Marie De Maupeou, directrice adjointe	Poste 834 711
Madame Julie Beaulieu, secrétaire	Poste 834 700
Madame Nadine Desrochers, agente de bureau	Poste 834 703
Madame Mélanie Labelle, technicienne en service de garde	Poste 834 791
Madame Danielle St-Jean, classe principale	Poste 834 791

Horaire de l'école

Horaire de l'école		
A.M	Diner	P.M
Début des classes 7h50	11h15 à 12h35	1re à 6e année 12h35 à 14h55
		Précolaire 12h35 à 14h06 Le service de garde est offert gratuitement aux élèves du préscolaire jusqu'à 14h55.

Surveillance sur la cour d'école le matin

La surveillance dans la cour débute à 7h 40. Par mesure de sécurité pour votre enfant, s.v.p. ne déposez pas votre enfant avant cette heure, sans quoi il devra attendre sans surveillance le long du stationnement à l'extérieur de la cour.

Secrétariat de l'école

Le secrétariat est ouvert de 7 h 30 à 15 h 30.

Signaler une absence

Si votre enfant doit s'absenter de l'école, vous devez communiquer avec l'école dans la séquence suivante :

Secrétaire	scr.foret@csspo.gouv.qc.ca	819-503-8815 poste 1.
Service de garde	sdg.foret@csspo.gouv.qc.ca	819-503-8815 poste 834791
Enseignant.e	Selon votre titulaire	

Ces services sont disponibles 24 h sur 24. S.v.p ne PAS communiquer seulement avec l'enseignant(e) de votre enfant.
Faute de quoi, il est possible que vous receviez un appel téléphonique pour motiver l'absence de votre enfant.



Service de garde

Le service de garde régulier sera ouvert à compter du jeudi 29 août 2024. Il est préférable que les enfants du préscolaire ne le fréquente pas avant le 6 septembre afin d'assurer une rentrée progressive adéquate.

Pour les journées pédagogiques en cours d'année, vous recevrez des invitations par courriel afin de vous inscrire à deux journées pédagogiques à la fois. La limite du nombre d'inscription par journée pédagogique est fixée à 160 élèves pour l'année 2024-2025. La priorité est accordée aux enfants qui sont inscrits au service de garde régulier.

Veillez noter qu'il n'y a pas de service de garde offert le 22, 23, 26, 27 et 28 août 2024 étant donné que des travaux sont effectués à l'intérieur de l'école (recouvrement de planchers).

Dîners à l'école

Pour tous les élèves qui dînent à l'école, mais qui ne sont pas inscrits au service de garde, des frais de 334.80\$ pour l'année à 5 jours par semaine sont applicables par enfant. Il est possible de s'inscrire à moins de journée par semaine, mais selon un calendrier préétabli (voir la tarification plus bas en annexe). Une seule modification sera permise au courant de l'année scolaire.

Horaire du dîner

Les élèves qui dînent à la maison quittent l'école à 11 h 15 et ne doivent pas revenir à l'école avant 12 h 30. Dès leur retour, ils doivent se diriger directement dans la cour d'école. Les classes reprennent à 12 h 35. Veuillez noter que les dîner à la maison à l'occasion sont permis si nous recevons un courriel du parent.

Alimentation

Les enfants sont tenus d'apporter des dîners et des collations sans arachides et sans noix.

Il n'y a pas de service de micro-ondes pour les élèves.

Traiteur

À compter du 9 septembre 2024, l'école fera appel aux services de traiteur Mazzola. Toutes vos transactions se feront en ligne via le site internet de l'entreprise. Mazzola sera prêt à recevoir vos commandes vers la fin août 2024. Vous recevrez un courriel à cet effet. Pour toutes informations, vous pourrez consulter leur site web au : <http://www.mazzola.ca/fr/>

Dîner Pizza et campagne de financement

Le dîner pizza est offert à tous les élèves participants à tous les jeudis de l'année scolaire débutant le 12 septembre 2024. Veuillez noter qu'il s'agit de notre seule campagne de financement. Vous recevrez toutes les informations pour inscrire votre enfant en début d'année.

Site Web de l'école

Toute l'information concernant notre école et le service de garde est disponible sur le site web : <https://foret.csspo.gouv.qc.ca/>

Le Portail Parents (Mozaik)

Le Portail Parents sera une source d'informations très importante tout au long de l'année. C'est là que vous retrouverez le bulletin et le plan d'intervention de votre enfant s'il y a lieu. Pour y accéder, vous devez vous inscrire via le lien suivant : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Page Facebook

Groupe privé École de la Forêt

Il existe une page Facebook pour les parents de l'école. Voici le lien : <https://www.facebook.com/groups/1092820567510441/>

Nous vous invitons à vous y inscrire. N'oubliez pas de répondre aux questions de base : nom de l'enfant, rue, raison, sans quoi vous serez refusé automatiquement.





Assemblée générale annuelle (AGA)

L'école de la Forêt tiendra son assemblée annuelle de parents le **mardi 10 septembre 2024 à 19 h à la salle polyvalente**. C'est à ce moment que vous pourrez élire vos représentants au Conseil d'établissement ainsi que, parmi ces derniers, leur représentant au Comité de parents et au Comité EHDA du CSSPO.

Départs hâtifs pour rendez-vous

Afin d'éviter des délais ou des attentes prolongées, lorsque vous prévoyez venir chercher votre enfant durant les heures de classe pour un rendez-vous, vous devez en aviser le secrétariat et l'enseignant(e) par courriel ou téléphone au moins 2h avant votre arrivée. Les élèves seront appelés seulement lorsque le parent arrive au secrétariat. Sans cette entente au préalable, l'élève quittera à 14 h 55 h ou 15 h 10 s'il est au service de garde.

En aucun temps, un élève peut quitter seul l'école durant les heures de classe même avec l'autorisation du parent.

Changement de statut en fin de journée au service de garde

Nous souhaitons éviter tout malentendu qui pourrait compromettre la sécurité de vos enfants. **Ainsi, il est interdit de demander un changement allant du service de garde au marcheur de façon occasionnelle.** Si vous désirez que votre enfant marche pour se rendre à la maison, il devra le faire selon un horaire hebdomadaire clairement établi au préalable avec le service de garde.

Il en est de même pour qu'un enfant soit autorisé à quitter avec une personne autre que celles inscrites sur la fiche d'inscription du service de garde.

Départ à pied en bloc au service de garde

Avant la prochaine rentrée scolaire, vous recevrez un formulaire électronique à compléter si vous désirez que votre enfant quitte l'école seul durant les heures du service de garde. Les départs seront prévus à intervalle régulier selon un horaire établi.

Jouets personnels de la maison à l'école

Veillez noter que les jouets personnels (carte Pokémon, ballon, appareils électroniques, etc.) des élèves sont interdits à l'école. L'école ne peut être tenu responsable pour tout bris, vol ou perte de ces objets. Il est possible que d'autres restrictions s'appliquent à certains groupes selon la situation.

Intimidation / violence à l'école

Il y a une tolérance zéro pour l'intimidation et la violence à l'école tel que prévue à notre plan de lutte contre ces phénomènes adopté par le Conseil d'établissement.

L'intimidation c'est quoi?

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. (art. 13, L.I.P.)

La violence c'est quoi ?

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. (art. 13, L.I.P.)

Code de vie de l'école

Vous trouverez, ci-dessous, le code de vie actuel de l'école. Nous vous prions d'en prendre connaissance. Toutefois, sachez qu'il sera mis à jour par l'équipe-école cette année afin d'actualiser notre nouveau projet éducatif 2023-2027.

Code de vie de l'école

Règles	Pourquoi ?	Comment je m'y prends ?	Valorisation
1. Je me respecte et j'adopte des comportements respectueux envers tous.	<p>Afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coopérer de façon harmonieuse • Communiquer et entretenir de bonnes relations avec les autres • M'affirmer positivement • Démontrer un respect de soi et des autres en adaptant ma tenue vestimentaire selon les valeurs du milieu de l'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> • J'agis de façon sécuritaire et non violente. • Je collabore avec les adultes. • Je règle mes conflits de façon pacifique. • Je dénonce la violence et l'intimidation. • J'apprends à vivre avec les différences des autres. • J'utilise les médias sociaux convenablement et respectueusement. • Ma tenue vestimentaire est décente et convenable en tout temps • Les vêtements du haut et du bas se superposent • Les vêtements du bas sont d'une longueur appropriée selon le jugement du personnel et de la direction de l'école 	<p>Le personnel de l'école s'efforce à valoriser et à enseigner les comportements attendus pour aider les élèves à bien respecter les règles de vie.</p>
1. Je circule calmement à l'école	<p>Afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'assurer la sécurité de tous • Respecter ceux qui travaillent • D'être disposé à travailler. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lors des heures de cours, je suis en silence dans les corridors. • Lors des transitions, je circule calmement. • Au son de la cloche, je me dirige immédiatement vers mon rang. • À l'intérieur de l'école, en tout temps, je me déplace en marchant. • Dans le corridor de sécurité, je me déplace de façon sécuritaire. 	<p>Démarches d'interventions</p> <p>Quand un élève déroge à une règle, une intervention verbale et un enseignement relié au comportement attendu est fait sur le champ. Pour plus de détail, veuillez-vous référer aux précisions sur les démarches d'interventions.</p>
1. Je respecte le matériel et je protège l'environnement.	<p>Afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vivre dans un environnement propre et sécuritaire • Avoir accès à du matériel en bon état. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je prends soin du matériel. • Je composte, je recycle et je jette de façon appropriée. • Je prends soin de ma cour d'école. • Je prends soin de la nature. 	

Frais scolaires par enfant 2024-2025 - Payable à la pré-rentree

Approuvé par le Conseil d'établissement en mai 2024

Frais scolaires (non remboursables) par enfant pour tous les niveaux: Matériels reproductibles	25,00\$
--	---------

Frais du service de surveillance de diner Payables en début d'année, seulement pour ceux qui ne sont pas inscrits au service de garde ou qui ne dinent pas à la maison. (Aucune différenciation pour les élèves en situation de surplus ou en choix d'école)	Tarification annuelle selon l'utilisation du service			
	5 jours	4 jours	3 jours	2 jours
	334.80\$	267.84\$	200,88\$	133,92\$
	Dîneur sporadique (tarif quotidien) 3.75\$			
Tarifs quotidiens du Service de garde				
Septembre à décembre	9,20\$			
Janvier à juin	Prix indexé			

N.B. Si votre enfant est inscrit au service de garde 5 jours/semaine, vous ne payez pas les frais de surveillance de diner puisqu'ils sont déjà facturés par le service de garde

Mode de paiement acceptés : paiement par institution bancaire





Librairie agréée

*Un choix brillant
à pleins rayons !*

Cette année, la vente de cahiers et de fournitures scolaires aura lieu à la Librairie du soleil **située au 53 boul. St-Raymond, à Gatineau (secteur Hull).**

Vous pourrez faire vos achats soit :

1) en plaçant une commande en ligne dès le 25 juin au

www.librairiedusoleil.ca afin de :

a) récupérer votre commande à la Librairie du soleil, au 53 boul. St-Raymond, **au sous-sol**, ou

b) la faire livrer à domicile (avec frais de livraison de 9,99\$)

2) en passant au comptoir scolaire à la Librairie du soleil, au 53 boul. St-Raymond, entre le 8 juillet et le 22 septembre 2024 :

du lundi au vendredi de 9h30 à 18h

le samedi de 10h à 17h

le dimanche de 11h à 17h

Nous vous conseillons fortement de placer votre commande en ligne. C'est la meilleure manière d'éviter les files d'attente. Si vous choisissez de passer en personne au comptoir scolaire, nous vous recommandons de passer le plus tôt possible en cours d'été afin d'éviter les ruptures de stock.

Des questions ? Communiquez avec nous au 819-595-2414 ou par courriel à **scolaire@librairiedusoleil.ca**

Au plaisir de vous servir,
L'équipe de la Librairie du soleil

53, boul. St-Raymond, suite 100, Gatineau (QC) J8Y 1R8 Tél. : 819-595-2414 Téléc. : 819-595-3672

120 boul. de l'Hôpital, suite 135, Gatineau, (QC) **ouverture juin 2024**

33, rue George, Ottawa (ON) K1N 8W5 Tél.: 613-241-6999 Téléc.: 613-241-5680

CAHIERS D'APPRENTISSAGES 2024-2025

		MAISON D'ÉDITION	COUT (APPROX.)
1^{re} année	Pirouette	ISBN : 978-2-7613-4571-2	ERPI 7,95\$
	Numerik : Cahiers de savoir et d'activités A et B (mathématique)	ISBN : 978-2-7661-5498-2	ERPI 19,50\$
2^e année	Kiwi : Cahiers d'apprentissage A et B (mathématique)	ISBN : 999-8-2022-1075-8	Chenelière 18,95 \$
3^e année	DUO 3 ^e année : Cahiers de savoirs et d'activités A et B	ISBN : 978-2-7661-5500-2	ERPI 19,95\$
	Matcha, 3 ^e année A et B (mathématique)	ISBN : 999-8-2024-1015-8	ERPI 19,95\$
4^e année	Matcha, 4 ^e année A et B (mathématique)	ISBN : 999-8-2024-1019-6	Chenelière 19,95\$
	Terminus, 4 ^e année (univers social)	ISBN : 978-2-7650-7393-2	Chenelière 13,95\$
	Jazz, 4 ^e année (Français)	ISBN : 999-8-2024-1011-0	Chenelière 19,95\$
5^e année	Les Inséparables 5, Cahiers d'apprentissage A et B (français)	ISBN : 999-8-2020-1002-0	Chenelière 19,95\$
	Les Irréductibles 5, Cahiers d'apprentissage A et B (mathématique)	ISBN : 999-8-2020-1006-8	Chenelière 19,95\$
6^e année	À la trace, Cahier d'apprentissage 5 ^e année (Univers social)	ISBN: 978-2-7650-7361-1	Chenelière 13,95\$
	Les Irréductibles 6- Cahier d'apprentissage A et B- (mathématique)	ISBN : 999-8-2020-1007-5	Chenelière 19,95\$
	Les Inséparables 6- Cahier d'apprentissage A et B (français)	ISBN: 999-8-2020-1003-7	Chenelière 19,95\$

Liste des articles scolaires 2024-2025

ARTICLES	Quantité requise par niveau						
	PS	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e
Cahiers et papiers							
Cahiers petites lignes avec pointillés de style N° 12-182		2	2	2			
Cahier d'écriture pour projets de style n° LG30 ½ interligné pointillé / ½ uni		1	2				
Cahiers lignés à 3 trous (pas de spirale) (de style cahier Canada)				2	4	6	3
Cahiers lignés à 3 trous (pas de spirale) (de style cahier Canada) 80 pages					1		
Cahiers quadrillés (pas de spirales, à 3 trous 1cm par 1cm, 32 pages)				1	1	1	1
Paquet de feuilles mobiles (100 feuilles 8,5 x 11 pouces)							1
Papier construction rigide, 50 feuilles Couleurs vives assorties, feuilles détachées dans une enveloppe de plastique réutilisable	1						
Cahier à colorier	1						
Carnet à croquis pour Arts plastiques grandeur minimum de 8½" par 11"						1	
Cartables							
Cartable à 3 anneaux de 1½ po. d'épaisseur en vinyle Rigide et pas de fermeture éclair, avec pochette transparente avant et pochettes intérieures				1	2	1	
Cartable à 3 anneaux de 1po. d'épaisseur en vinyle Rigide et pas de fermeture éclair, avec pochette transparente avant et pochettes intérieures		1	1				
Cartable à 3 anneaux de 1 po. d'épaisseur avec pochette de rangement intérieure qui se ferme							1
Reliures et pochettes							
Reliures de style « Duo-tang » avec 3 tiges de métal (couleurs variées)			7	10		10	2
Reliures de style « Duo-tang » en plastique avec 3 tiges de métal (couleurs variées)	8						
Reliures de style « Duo-tang » en plastique et pochettes avec 3 tiges de métal	1	5			7		
Reliure à pochettes		1	2	1	1	1	
Pochettes protectrices transparentes format lettre (pqt de 10) non identifiées	2	1	2	2	3	2	2
Séparateurs pour cartable (paquet de 5 onglets)		1	1	1	2	1	2
Pochette à reliure avec fermoir de style « Velcro »			1				

ARTICLES	PS	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e
Crayons, stylos							
Crayons à mine HB (taillés et identifiés) (6e année 12 crayons ou 1 pousse-mine avec mines)	4	12	12	12	12	12	12
Surligneurs de couleurs différentes		2	2	2	2	2	4
Crayon feutre noir permanent à pointe fine (de style Sharpie) (6e année : 1 pointe extra fine + 1 pointe medium)				1	1	1	2
Pqt. de 4 marqueurs effaçables à sec, (non-permanent) pointe fine (NOIR de préférence) (pas de rouge ou de jaune) (5e et 6e - 1 crayon)	1	2	1	1	1	1	1
Stylo rouge et Stylo bleu					1	1	1
Boîte de 24 crayons de couleur en bois	1	1	1	1	1	1	1
Boîte de 16 crayons feutres lavables (grosse pointe)	1	1	1	1	1	1	1
Divers dans l'étui							
Étuis à crayons (souple et grand, pas de boîte)	2	2	2	2	2	2	1
Ruban correcteur							1
Taille-crayon avec réservoir	1	1	1	1	1	1	1
Gomme à effacer	1	2	2	2	2	2	2
Règle 30 centimètres transparente		1	1	1	1	1	1
Bâton de colle blanche (gros bâton-40g)	3	2	1	2	2	1	1
Colle blanche liquide 225ml	1						
Ruban adhésif				1			1
Ciseaux (gaucher s'il y a lieu) (PRÉSCOLAIRE : à bouts ronds)	1	1	1	1	1	1	1
Vêtements							
1 Paire d'espadrilles intérieur – non marquantes	1	1	1	1	1	1	1
Dans un sac à glissière de style Ziploc (linge de rechange ; caleçon, pantalon, bas, gilet)	1	1	1				
Vêtements de sport pour éducation physique			1	1	1	1	1
Matériel facultatif							
Couvre-tout (PRÉSCOLAIRE - manches longues)	1						
Sac d'école et boîte à goûter (assez grand pour le cartable et la boîte à goûter)	1	1	1	1	1	1	1
Serviette de plage	1						
Écouteurs (identifiés dans un sac à glissière de style Ziploc) (préscolaire – pas intra-auriculaire)*	1	1	1	1	1	1	
Calculatrice simple				1	1	1	1
* Veuillez noter que l'école en possède en quantité suffisante. Toutefois pour des raisons notamment d'hygiène, de santé ou autre, le parent* s'il le désire peut acheter ce bien pour son enfant.							
Nous vous conseillons de réutiliser le matériel scolaire des années antérieures avant d'acheter du nouveau matériel.							
N'oubliez pas d'identifier les vêtements et tous les articles scolaires de vos enfants.							
Certains articles devront être renouvelés dans l'année selon les besoins de l'élève. (ex : crayons à mine, gomme à effacer, crayons feutres, etc.).							

*Dans ce document le terme parent fait référence à la personne détenant l'autorité parentale

Calendrier scolaire 2024-2025
Formation générale des jeunes (FGJ)
PRÉSCOLAIRE – PRIMAIRE

JUILLET 2024					AOÛT 2024					SEPTEMBRE 2024					OCTOBRE 2024				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
1	2	3	4	5				1	2	2	3 ³	4 ⁴	5 ⁵	6 ⁶		1 ²	2 ³	3 ⁴	4
8	9	10	11	12	5	6	7	8	9	9 ⁷	10 ⁸	11 ⁹	12 ⁰	13	7 ⁵	8 ⁶	9 ⁷	10 ⁸	11 ⁹
15	16	17	18	19	12	13	14	15	16	16 ¹	17 ²	18 ³	19 ⁴	20 ⁵	14	15 ⁰	16 ¹	17 ²	18 ³
22	23	24	25	26	19	20	21	(22 23)		23 ⁶	24 ⁷	25 ⁸	26 ⁹	27 ⁰	21 ⁴	22 ⁵	23 ⁶	24 ⁷	25 ⁸
29	30	31			26	27	28	29 ¹	30 ²	30 ¹					28 ⁹	29 ⁰	30 ¹	31 ²	
					Jours de travail : 7 Jour de classe : 2					Jours de travail : 20 Jours de classe : 19					Jours de travail : 22 Jours de classe : 21				
NOVEMBRE 2024					DÉCEMBRE 2024					JANVIER 2025					FÉVRIER 2025				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
				1	2 ²	3 ³	4 ⁴	5 ⁵	6			1	2	3	3 ⁵	4 ⁶	5 ⁷	6 ⁸	7 ⁹
4 ³	5 ⁴	6 ⁵	7 ⁶	8 ⁷	9 ⁶	10 ⁷	11 ⁸	12 ⁹	13 ⁰	6	7 ⁶	8 ⁷	9 ⁸	10 ⁹	10	11 ⁰	12 ¹	13 ²	14 ³
11 ⁸	12 ⁹	13 ⁰	14 ¹	15 ²	16 ¹	17 ²	18 ³	19 ⁴	20 ⁵	13 ⁰	14 ¹	15 ²	16 ³	17 ⁴	17 ⁴	18 ⁵	19 ⁶	20 ⁷	21
18 ³	19 ⁴	20 ⁵	21 ⁶	22	23	24	25	26	27	20 ⁵	21 ⁶	22 ⁷	23 ⁸	24 ⁹	24 ⁸	25 ⁹	26 ⁰	27 ¹	28 ²
25 ⁷	26 ⁸	27 ⁹	28 ⁰	29 ¹	30	31				27 ⁰	28 ¹	29 ²	30 ³	31 ⁴					
Jours de travail : 21 Jours de classe : 19					Jours de travail : 15 Jours de classe : 14					Jours de travail : 20 Jours de classe : 19					Jours de travail : 20 Jours de classe : 18				
MARS 2025					AVRIL 2025					MAI 2025					JUIN 2025				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
3	4	5	6	7		1 ⁸	2 ⁹	3 ⁰	4 F				1 ⁷	2 ⁸	2 ⁷	3 ⁸	4 ⁹	5 ⁰	6 ¹
10 ³	11 ⁴	12 ⁵	13 ⁶	14 ⁷	7 ¹	8 ²	9 ³	10 ⁴	11 ⁵	5 ⁹	6 ⁰	7 ¹	8 ²	9	9 ²	10 ³	11 ⁴	12 ⁵	13 ⁶
17 ⁸	18 ⁹	19 ⁰	20 ¹	21 ²	14 ⁶	15 ⁷	16 ⁸	17 ⁹	18	12 ³	13 ⁴	14 ⁵	15 ⁶	16 ⁷	16 ⁶	17 ⁷	18 ⁸	19 ⁹	20 ⁰
24 ³	25 ⁴	26 ⁵	27 ⁶	28	21	22 ⁰	23 ¹	24 ²	25 ³	19	20 ⁸	21 ⁹	22 ⁰	23 ¹	23	24	25	26	27
31 ⁷					28 ⁴	29 ⁵	30 ⁶			26 ²	27 ³	28 ⁴	29 ⁵	30 ⁶	30				
Jours de travail : 16 Jours de classe : 15					Jours de travail : 20 Jours de classe : 19					Jours de travail : 21 Jours de classe P : 20 / S : 19					Jours de travail : 18 Jours de classe P : 14 / S : 15				

Résumé :

- 180 journées de classe pour les élèves
- 20 journées pédagogiques

Journées télescopées :

- 22 août 2024
- 26 juin 2025
- 3 journées au choix de l'école

Journée pédagogique flottante :

- 4 avril 2025

Légende :

- Congés pour tous
- Congés pour les élèves ; journées pédagogiques locales
- ▲ Congés pour les élèves ; journées pédagogiques régionales
- () Début et fin de l'année de travail
- S Journée pédagogique secondaire (congé élèves secondaire)
- P Journée pédagogique préscolaire-primaire (congé élèves préscolaire et primaire)
- F Journée pédagogique flottante